



**Location / Indice de Référence des Loyers (IRL)  
2<sup>ème</sup> trimestre 2008**

**L'ADIL GUADELOUPE VOUS INFORME**

**QUELLE EST L'EVOLUTION DES LOYERS DES LOGEMENTS DU SECTEUR LIBRE INDEXES SUR L'INDICE DE REFERENCE DES LOYERS DU 2<sup>ème</sup> TRIMESTRE 2008 ?**

L'Indice de Référence des Loyers du 2<sup>ème</sup> trimestre 2008 est paru le 17 juillet 2008 dans Informations Rapides de l'INSEE. Sa valeur est de 116,07.

L'augmentation par rapport à l'indice du 2<sup>ème</sup> trimestre 2007 (valeur : 113,37) est, à titre indicatif, de 2,38%.

En conséquence, les loyers indexés sur cet indice ne pourront être majorés que de 2,38% soit à la date prévue par le contrat, soit, à défaut, à la date anniversaire.

Rappelons que depuis le 10 février 2008 (loi pour le Pouvoir d'Achat du 8 février 2008), l'Indice de Référence des Loyers publié par l'INSEE chaque trimestre correspond à la moyenne, sur les douze derniers mois, de l'évolution des prix à la consommation hors tabac et hors loyers.

